

La Psychomotricienne, qui est-elle ?

- Professionnelle de santé, paramédicale, reconnue par un D.E au bout de 3 ans d'études.
- Professionnelle de la prévention, de l'éducation, de la rééducation et de la thérapie à médiation corporelle.
- Pratique sur prescription médicale

Que fait-elle ?

- Un examen (ou bilan) psychomoteur:
 - Pour évaluer les compétences neuromotrices:
 - * Schéma corporel, latéralité, coordination, équilibre, tonus, structuration spatiale et temporelle, particularités sensorielles
 - Pour évaluer les compétences psycho-relationnelles
- Un soin en psychomotricité:
 - Basé sur un projet thérapeutique
 - Réévalué au fur et à mesure du suivi

Signes d'appel

- retard de développement
- difficultés à entrer en relation
- difficultés d'apprentissage
- difficultés d'attention
- troubles de l'écriture
- désorientation dans le temps et l'espace
- Maladresse
- instabilité, inhibition
- déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles
- nervosité, anxiété
- tics, bégaiement
- manque de confiance en soi
- perte des repères corporels suite à une chute, un accident
- ...



Qui accompagne-t-elle ?

- Le nouveau-né: prématuré ou né à terme
- Le tout-petit au cours de son développement
- L'enfant tout au long de ses apprentissages
- L'adolescent dans les changements qui le caractérisent
- L'adulte tout au long de sa vie
- La personne âgée dans son vieillissement physiologique

Avec qui travaille-t-elle ?

- Les médecins, prescripteurs du bilan et des soins
- Les familles et proches des patients
- Les paramédicaux: kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, éducateur spécialisé.
- Les professionnels de la petite enfance
- Le milieu scolaire
- Le milieu médicosocial
-
- La Psychomotricienne ne travaille jamais seule, mais s'appuie sur un réseau